

## 12<sup>ème</sup> rencontre départementale de TIR à L'ARC

Jeudi 12 avril 2018 au gymnase du Collège de LE DONJON

Organisé par le club de la Retraite Sportive de LE DONJON

### Règlement de la rencontre

Journée ouverte à tous les adhérents FFRS disposant d'un arc classique nu ou avec viseur

Les tirs se feront en salle sur blason de diamètre 40 cm située à une distance de 18m

Catégories : Hommes, femmes, - 70 ans, 70 et plus, arc avec ou sans viseur

La détermination de l'emplacement de la cible ( 1 à 12 ) et du blason (A,B,C,D ..) seront tirés au sort  
toutes catégories confondues

**Nota : Si le nombre d'archers est supérieur à 48, il y aura un troisième pas de tir en E et F**

Modalité de tir : --- 3 volées d'essai

---1 série de 10 volées de 3 flèches le matin

--- 2 volets d'essai après le repas

----1 série de 10 volées de 3 flèches

Récompenses : podium pour le club ayant le plus de points ( addition des 3 meilleurs scores ,arcs ,âge et sexe confondus) avec remise d'une coupe.

---remise d'une récompense à tous les archers

**Plateau repas froid servi au centre socio-culturel vers 12h**

( nécessité de s'y rendre en voiture : 1.3 km )

Compte tenu du nombre limité de places de stationnement au gymnase il est recommandé de faire des voitures complètes

**Participation : 13 € pour les accompagnateurs , 15 € pour les archers**

**Programme de la journée :**

. 8h00--- accueil, inscription, café au gymnase

.8h45---- volée d'essais

.9h15--- début des tirs ----\*\*\*\* une promenade autour du village est proposée pour les accompagnateurs

.12h 15-- repas

.14h15-- reprise des tirs avec 1 volée d'essai puis série de 10 volées

.17h30 /18h remise des récompenses